



SEANCE ORDINAIRE DU 30 JUILLET 2021

A 10 HEURES 30

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

Donne avis que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, compte-tenu de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de la covid-19, salle « André COMPAN » sise boulevard Marinoni à Beaulieu sur mer, le TRENTE JUILLET DEUX MILLE VINGT ET UN à DIX HEURES TRENTE, pour les affaires inscrites à l'ordre du jour :

INFORMATIONS

- 1) Décisions municipales : compte-rendu,

DECISIONS

FINANCES

- 2) Réalisation de travaux d'entretien et d'aménagement de sécurité de la voirie et des réseaux – passation et signature d'une convention de fond de concours avec la Métropole Nice Côte d'Azur,
- 3) Plan de relance – école élémentaire « Marinoni » - appel à projets pour un socle numérique,

DOMAINE PUBLIC

- 4) Baie des Fourmis – sous-concession de plage lot n°3 – passation et signature d'une convention portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public communal au profit de la Métropole Nice Côte d'Azur,

METROPOLE NICE COTE D'AZUR

- 5) Transfert de la compétence d'archéologie préventive des communes membres à la Métropole Nice Côte d'Azur et mise à jour des statuts de la Métropole,

LA ROTONDE DE BEAULIEU

- 6) Les Salons de la Rotonde de Beaulieu – suppression de la régie dotée de la seule autonomie financière,



URBANISME

- 7) *Maison du cimetière – travaux d'aménagement – logements - autorisation donnée au Maire pour le dépôt de toute autorisation d'urbanisme.*

Fait à Beaulieu-sur-Mer, le 23 juillet 2021

*Le Maire,
Roger ROUX*

